

LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Un encombrant est un déchet qui, en raison de son volume et de son poids, **ne peut être transporté dans un coffre de voiture** et nécessite un mode de gestion particulier.

► **INSCRIPTION** du 05 Octobre au 16 Octobre 2026

en appelant au 03 81 86 87 62 et en précisant les objets à collecter

► **COLLECTE** le mardi 20 et le mercredi 21 Octobre puis le mardi 27 et le mercredi 28 Octobre 2026

La date exacte vous sera communiquée quelques jours avant la collecte. **Seuls les objets inscrits** au préalable seront collectés, pour un volume maximum de **2m³**.

Inscription obligatoire



PRÉCAUTIONS D'HYGIÈNE :

Les encombrants présentés à la collecte **doivent être vidés et lavés.**

La collectivité se réserve le droit de ne pas collecter les encombrants si cette consigne n'est pas respectée.

Déchets acceptés

2m³ par foyer maximum

⚠ **A démonter au maximum** pour limiter l'encombrement (ex : balancelle, toboggan...)



APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES :
télévision, écran, radiateur...

Les tondeuses doivent être vides de carburant et d'huile, cuve vide et dégazée.



FENÊTRES/PORTES
uniquement si carreau non cassé



MOQUETTE :
max 30m² par foyer

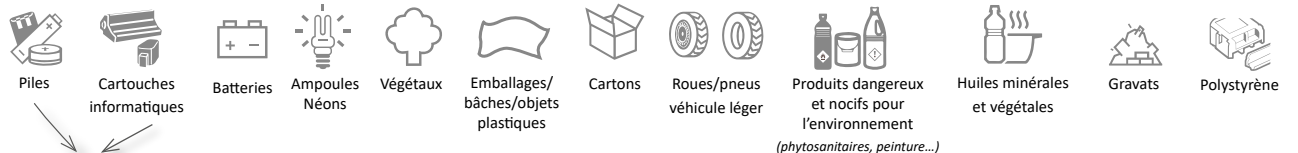


MOBILIER :
matelas, sommier, canapé, table...



MÉTAUX

Déchets refusés



Communautés de communes

Déchèterie



Déchets professionnels : Ils ne seront pas collectés; merci d'utiliser le service de la déchèterie à Rahon

CONDITIONS D'ACCÈS À LA DÉCHÈTERIE



À chaque passage en déchèterie, vous devrez scanner ce QRcode à la borne d'accès permettant l'ouverture de la barrière.

En cas de perte de votre QR Code ou pour demander un accès à la déchèterie, vous pouvez prendre contact avec les services de la CCPSB au 03 81 86 87 62 ou par mail : contact@payssancey-belleherbe.fr

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DE RAHON

	HIVER : du 1 ^{er} oct. au 31 mars	ÉTÉ : du 1 ^{er} avril au 30 sept.
Lundi, mercredi, vend.	De 14h à 16h45	De 14h à 17h45
Samedi	De 9h à 11h45 De 14h à 16h45	De 9h à 11h45 De 14h à 17h45

ET SI TOUT RESTAIT AU JARDIN ?

Transformer vos végétaux en ressources chez vous !



Des solutions simples pour nourrir votre sol, réduire vos déchets et gagner du temps au jardin avec la nouvelle zone pédagogique, aménagée devant la Communauté de communes du Pays de Sancey-Belleherbe. Vous y trouverez des idées faciles à reproduire chez vous pour valoriser vos végétaux directement au jardin :

- Un **composteur** pour transformer les biodéchets en compost ;
- Un **silo à broyat** pour stocker les copeaux ;
- Un **potager paillé**, plus résistant à la sécheresse ;
- Une future **jachère fleurie** pour accueillir les pollinisateurs ;
- Une **haie sèche**, réalisée avec les branchages du jardin qui sert à la fois de refuge pour la biodiversité et de séparation naturelle

Et les végétaux déposés en déchèterie ?

Et les végétaux déposés en déchèterie ?
Savez-vous ce qu'ils deviennent ?
Ils sont broyés puis mélangés avec du fumier afin de produire un compost utilisé par les agriculteurs partenaires.
Cette valorisation est utile.

Mais la meilleure ressource est celle qui reste chez vous !



Les erreurs de tri à éviter dans les dépôts de végétaux !



Merci de les retirer avant votre passage en déchèterie.
Ces éléments peuvent endommager les broyeurs, dégrader la qualité du compost et compliquer le travail des agents.

Envie d'aller plus loin ?

Retrouvez des conseils, des vidéos et des fiches pratiques pour apprendre à valoriser vos végétaux directement au jardin.

Rendez-vous sur le site internet de préval : www.preval.fr

-> Comment réduire mes déchets

-> Je valorise mes végétaux

Ou en scannez le QR code

